

## Le Conseil fédéral donne raison aux maçons et réduit à néant la propagande mensongère de la SSE

Depuis des mois maintenant, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) tente par tous les moyens de faire croire que son projet de nouvelle convention nationale du secteur principal de la construction (CN) est un modèle de modernité. Que la flexibilité qu'elle souhaite imposer aux maçons leur sera également profitable et qu'elle n'entraînera aucune augmentation de leurs horaires de travail. Pour faire passer ce message, la SSE n'a reculé devant aucune manœuvre aussi fallacieuse soit-elle.

Mise sur pied d'une machine de propagande sur les chantiers sans précédent, menaces et intimidations à l'encontre de son personnel pour l'empêcher sa participation aux mouvements de grève, demande en justice à l'encontre des syndicats pour violation de la paix du travail, publications d'articles payants où les maçons sont décrits comme des marionnettes et des privilégiés pour ne citer que les attaques les plus brutales.

A Genève, la section de la SSE locale a encore adressé une circulaire à l'ensemble des travailleurs de la construction pour dénigrer les syndicats ; jurant au passage n'avoir aucunement l'intention de faire passer le temps de travail à plus de 50 heures en été.

Aujourd'hui, les masques tombent définitivement et la preuve que derrière le projet de flexibilité du patronat se cache en réalité une véritable campagne de démantèlement des conditions de travail dans la construction mais également dans d'autres secteurs.

### **Le PLR, bras armé du patronat, a déposé une motion pour élargir la flexibilité des horaires**

Le Parti libéral-radical, bras armé du patronat, a déposé une motion au parlement pour élargir la flexibilité des horaires pour que certains puissent travailler plus l'été et moins l'hiver. A travers sa motion, le PLR voulait faire sauter la durée légale

maximum de travail par semaine et annualiser son calcul. En clair que l'on puisse effectuer des semaines de plus de 50 heures en été et compenser par des semaines plus courtes en hiver. Cette motion est une nouvelle balle dans le pied que se tire le patronat et notamment la SSE. Elle démontre publiquement que cette dernière ment depuis des mois : aux travailleurs de la construction évidemment, à leurs syndicats mais également à la population tout entière. Pour un partenaire social qui pousse des cris d'orfraies quand les travailleurs se mobilisent pour de meilleures conditions de travail et hurle au scandale quand les syndicats décrivent simplement la réalité, on a vu plus loyal !

### **Le gouvernement s'oppose à cette proposition pour protéger la santé des travailleurs-euses et légitime le combat des maçons**

Le Conseil fédéral s'oppose à cette motion comme le révèle notamment le *Matin* dans ses colonnes de dimanche dernier. Le gouvernement estime que « supprimer la durée maximale hebdomadaire de travail pour certaines branches économiques ou groupes d'entreprises ou de travailleurs-euses irait à l'encontre du but premier de la Loi sur le travail, à savoir la protection de la santé des travailleurs et des travailleuses ».

Les 15 000 maçons qui ont fait grève dans toute la Suisse pour exiger une nouvelle CN renforcée par de nouvelles protections pour atténuer la pénibilité extrême de leur travail sur les chantiers apprécieront ce soutien qui tombe à point nommé !

Légitimés dans leur combat, ils exigent le retrait immédiat du projet de Flexi-Précarité de la SSE ; projet qui doit rejoindre sans attendre les poubelles de l'histoire.